

Le 15 février 2018

Enseignement privé : *Les chiffres explosent, mais que fait le gouvernement ?*

Comme révélé dans *La Libre* ce jeudi, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur privés a doublé en moins de deux ans. Ils sont aujourd'hui au nombre de 81 sur l'ensemble du territoire belge (dont 52 à Bruxelles et 11 en Wallonie). Ce chiffre, aussi interpellant soit-il, l'est d'autant plus quand on sait qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, on compte 41 établissements d'enseignement supérieur reconnus (en comptabilisant universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts). Pour 52 non reconnus, rien qu'à Bruxelles. La FEF ne compte pas en rester là.

En début d'année académique 2017-2018, la Fédération des Etudiants Francophones a amené, en Conseil d'Administration de l'ARES, un point concernant la problématique grandissante de l'enseignement privé et de l'insuffisance de balises légales pour protéger les étudiants (faux diplômes, abus de termes spécifiques pour désigner ces établissements). **Le CA de l'ARES s'est alors positionné à l'unanimité en faveur de l'extension de la liste des appellations protégées**, détournées à des fins de marketing parfois trompeuses. **La FEF s'interroge et s'inquiète sur la volonté réelle du gouvernement sur cette question**, lorsqu'on découvre les présents chiffres !

Il y a quelques mois, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt affirmait vouloir mener une traque impitoyable des fausses universités et se montrer **intransigent** face à ces établissements frauduleux. Au vu des chiffres révélés, la FEF presse désormais le ministre : **il est temps de tenir parole.**

Bien que la FEF reste attachée à la liberté d'enseignement, principe constitutionnel, le paysage de l'enseignement supérieur privé représente une véritable jungle que notre Fédération s'est déjà efforcée de débroussailler. Il est urgent, aujourd'hui, de remettre de l'ordre ; c'est pourquoi **la FEF rappelle sa volonté d'avancer sur ce dossier et présentera ses propositions, avec l'objectif de dégager des pistes législatives claires.**



Président de la FEF Maxime Mori | T 0473 93 45 85 | maxime.mori@fef.be
Attachée de presse de la FEF Valentine Antoine | T 0492 27 87 59 | valentine.antoine@fef.be